

Chers jeunes radiologues,

La CNIPI, bloquée pendant l'année des élections, pourrait reprendre et le débat pour le choix de la nouvelle maquette de Radiologie est relancé dans la communauté radiologique. Afin de toujours mieux refléter l'avis des jeunes radiologues, l'UNIR vous sollicite pour un bref sondage.

Le bureau de l'UNIR

1. BREF RAPPEL SUR LA CNIPI

CNIPI = commission de l'internat et du post-internat

But principal:

- former plus d'internes du fait de l'augmentation du numerus clausus, tout en maîtrisant les coûts
- post-internat pour tous (notamment en chirurgie où il est indispensable) en l'intégrant dans la formation initiale

Terminologie

- internat (I)
- assistantat (A) : importance du terme car il pourrait permettre le titre d' « *ancien assistant des hôpitaux publics* » au bout de 2 ans, indispensable au secteur 2. D'où l'intérêt de faire 2 ans d'assistantat et non pas 1 an.

Moyens :

- Les actuels postes d'assistants seraient supprimés, le nombre de postes de CCA serait réduit pour financer ces nouveaux assistants.
- Par exemple, pour la chirurgie : actuellement 5 + 2, avec la nouvelle maquette : 4+2 (on diminue d'un an la formation, cela coûte moins cher). En contrepartie, on « condense » la formation des 4 premières années.
- Pour débiter une carrière hospitalo-universitaire, il faudrait faire I + A + master 2 + CCA pendant 4 ans

Dérives craintes :

- l'assistantat doit se faire dans la région de l'internat, d'où pas de mobilité possible durant les 2 ans d'assistantat
- l'ARS décide des postes d'assistants en fonction des besoins démographiques (ex : dans une surspécialisation donnée, dans un centre hospitalier périphérique qui manque de PH...), le nombre total de postes étant exactement adapté au nombre d'internes entrés dans la maquette 5 ans auparavant.
- l'assistant a pleine responsabilité, le salaire de base se rapprochera de celui d'un assistant, les gardes seront faites en autonomie, payées comme un assistant (au total : salaire supérieur à celui d'un interne mais inférieur à celui d'un CCA ou d'un assistant actuel)

2. CE QUI EST ACTUELLEMENT DISCUTE POUR LA MAQUETTE EN RADIOLOGIE :

- Condensation : en enlevant les 2 stages hors radio (maintien d'un facultatif)
- Assistantat : période de mise en responsabilité, avec activité spécialisée dans 2 ou 3 domaines, tout en gardant une activité générale, notamment en garde
- Durée I+A : fait débat entre un 3+2 et un 4+2. Nous avons besoin de votre avis !

3+2 versus 4+2 ?

	3+2	4+2
Pour	<ul style="list-style-type: none">- La durée de la formation initiale ne s'allonge pas- Mobilité et plein exercice libéral possible au bout de 5 ans- Alignement sur la maquette européenne, proposant 3 ans de formation généraliste et deux d'orientation en sur-spécialisation	<ul style="list-style-type: none">- Autonomie en 5^e année- Formation générale non raccourcie (4 ans comme actuellement si on enlève 1 an hors radio)
Contre	<ul style="list-style-type: none">- Autonomie dès la 4^e année- Le temps consacré uniquement à la formation générale dure un an de moins qu'actuellement- Les hôpitaux risquent de se vider si les actuels postes d'assistants et plusieurs postes de CCA sont supprimés	<ul style="list-style-type: none">- La durée de la formation s'allonge : pas de mobilité hors région choisie après l'ENC pendant 6 ans, pas de pleine activité libérale possible avant 12 ans d'études- La rémunération d'assistant sera plus intéressante que celle d'un interne mais moindre que celle d'un CCA alors que les responsabilités seront les mêmes : l'année de plus serait donc peu valorisante en terme de statut.